

DOSSIER D'INSCRIPTION

RUES DES ARTS 2024



Depuis 2017, la ville de Saint-Yrieix est labélisée Ville et Métiers d'Art. Elle encourage le maintien des artisans dans leur activité et dans l'espace public. C'est pourquoi, pendant la saison estivale, la commune propose depuis maintenant 16 ans **Rues des Arts** - une manifestation qui met à l'honneur les métiers d'art, l'artisanat, les artisans et leur savoir-faire. **Rues des Arts** est largement installée sur la ville mais aussi sur l'ensemble du territoire. La manifestation est devenue, au fil des ans, un indispensable de l'été des Arédiens et des touristes. L'opération offre aux artisans d'art une vitrine sur leur activité et leur permet de rencontrer un nouveau public. C'est à la fois une pépinière et un tremplin !

La valorisation de l'artisanat d'art s'est imposée dans un territoire connu pour sa contribution aux arts du feu. C'est ainsi que l'opération **Rues des Arts** se renouvelle chaque année. Du **1^{er} juillet au 31 août**, la ville accueille des créateurs métiers d'art de divers horizons et de différents savoir-faire afin qu'ils puissent exposer et vendre leurs créations.

Vous souhaitez vous **inscrire** à la nouvelle édition ? **Rien de plus simple !** Il vous suffit de compléter ce dossier et de nous le retourner à l'adresse mail suivante :
communication@saint-yrieix.fr

**Si vous souhaitez renouveler l'expérience Rues des Arts ou la découvrir et continuer d'écrire l'histoire de l'événement à nos côtés, c'est à vous !
Soyez-les bienvenus !**

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Une convention notifiant les engagements respectifs de l'artisan et de la Ville de Saint-Yrieix sera établie, spécifiant le montant du droit d'occupation mensuel de 50€.

COMMUNICATION

Merci de joindre au dossier d'inscription une présentation de votre pratique ainsi qu'une photo représentative pour les supports de communication de Rues des Arts.

SUIVI DU PROJET

Durant toute la période de l'opération, du 1^{er} juillet au 31 août, l'artisan mettra en œuvre autant que possible une dynamique d'échange et de découverte des créations et techniques : publications, photos, vidéos, panneaux, réseaux sociaux.

Pour chaque collectif d'artisans et dans la mesure du possible, un atelier public et/ou une démonstration hebdomadaire du savoir-faire seront organisés.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription s'adresse aux artisans professionnels, majeurs et à titre individuel. Les inscrits doivent pouvoir témoigner d'une expérience dans le domaine des métiers d'art et exposer leur savoir-faire et leur technique dans le cadre de Rues des Arts. Le participant doit impérativement disposer d'un numéro SIRET permettant de facturer et d'effectuer des ventes.

LES COLLECTIFS

Les artisans participant à la manifestation doivent s'organiser en collectif. Merci de préciser dans le dossier si vous appartenez déjà à un collectif et de mentionner les noms des personnes le composant.

QUE DOIT CONTENIR LE DOSSIER D'INSCRIPTION ?

Le dossier d'inscription devra comporter :

- une note d'intention de l'artisan présentant sa motivation,
- une présentation succincte de son parcours,
- des visuels d'une sélection pertinente de créations,
- la fiche de candidature complétée, datée et signée.

Nota bene : conformément au RGPD, la Ville de Saint-Yrieix est tenue au respect des règles relatives à la protection des données à caractère personnel, auxquelles elle a accès pour les besoins de l'exécution de la convention.

Les documents seront à transmettre par voie dématérialisée à l'adresse mail suivante: communication@saint-yrieix.fr.

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE
ARTISAN PROFESSIONNEL

Nom :

Prénom :

Nom d'artiste :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Numéro de SIRET/SIREN :

Technique :

Site internet :

Facebook :

Instagram :

Autre :

Je fais partie d'un collectif

Nom :

Composition :

Je ne fais partie d'aucun collectif à ce jour

Je soussigné(e)
conditions d'inscription mentionnées.

m'engage à respecter les

Fait à
Le
Signature

